

A Kunheim le 16 janvier 2023.

Accord Prime de performance : Enfin, ça avance !

Une énième réunion de négociation de notre accord Prime de Performance (PP) à Kunheim ce lundi 16 janvier 2023. Si la séance de négociation fut très longue, elle aura tout de même permis d'aboutir sur les prémices d'un accord cadre qui devrait s'appliquer en quasi-totalité sur le site de S^t Just dans la mesure où il y aura encore des discussions sur Kunheim d'une potentielle réintégration. Toutefois, la **CGT DS Smith Nord-Est** reste perplexe sur le bénéfice de cette réintégration à Kunheim car les salarié.es Alsacien risquent d'y perdre plus au final.

Sur le sujet principal, les critères de pondération, la **CGT DS Smith Nord-Est** est restée ferme. Le seul changement restera l'OT qui passera en OTIF.

Scénario actuel		Scénario négocié	
Termes de l'accord actuel	Poids	Termes du futur accord	Poids
Productivité personnel onduleuse	12%	Productivité personnel onduleuse	20%
Productivité du personnel transformation	25%	Productivité du personnel transformation	20%
Productivité du reste du personnel	13%	Productivité du reste du personnel	10%
Déchets Net	30%	Déchets Net	30%
Qualité des produits (DPPM+RC)	10%	Qualité des produits (DPPM+RC)	10%
Respect des délais (OT)	10%	Respect des délais (OTIF)	10%
Correction taux de prime assiduité		Correction taux de prime assiduité	

Le correctif assiduité reste à l'identique, quand au critère sécurité et le paiement au prorata du temps de présence, qui aurait pu impacter les salarié.es victime d'une maladie comme cela a été le cas lors de la pandémie de COVID-19, la **CGT DS Smith Nord-Est** est restée ferme, ils n'ont donc pas été retenus. En revanche, la **CGT DS Smith Nord-Est** a demandé à ce que le plancher passe de 1900€ à 2000€ et qu'il soit ensuite indexé sur les augmentations générales. Une réponse sera apportée prochainement.

Il ne reste plus qu'à mettre tout cela dans l'accord cadre et à procéder à sa relecture en vue d'une potentielle signature.

La CGT DS Smith Nord-Est